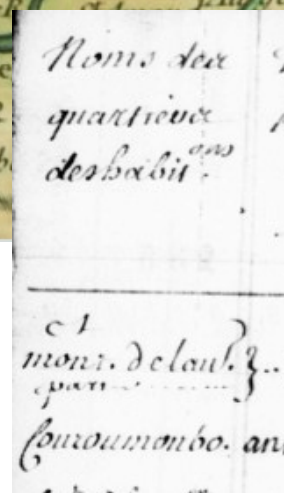


Christian Lamendin

**Synthèse des recherches
sur les habitations coloniales
du quartier de Cormonbo
situé
entre l'Oyac, la rivière du Tour de L'Ile, la rivière du
Gallion,
la RN2 et le pont de la Comté.
Commune de Roura, Guyane**

Version 2



Janvier 2019

PREAMBULE

Depuis la parution de ma synthèse en 2016¹ sur les habitations du quartier Cormonbo (actuellement de la Koromonbo) dans la commune de Roura en Guyane, des nouvelles données ont complété mon précédente étude.

L'objet de ce nouveau texte est une reprise totale de l'étude de 2016 enrichi de nouvelles informations et corrigé de certaines inexactitudes.

Un dépouillement complet de l'état civil de Roura jusqu'à l'année 1907, des recherches complémentaires aux archives territoriales de la Guyane et des découvertes de vestiges archéologiques sur le terrain permettent, aujourd'hui, d'appréhender plus en profondeur l'histoire du peuplement de ce quartier.

L'abolition de l'esclavage en 1848 a initié d'importants mouvements de population et la création de nouvelles habitations.

Je vais donc faire un inventaire aussi exhaustif que possible de ces nouveaux habitats et m'attacher à la généalogie des différentes familles qui ont peuplé ce quartier aujourd'hui en partie désertifié.

Le fil conducteur de cette étude est la carte de Dessingy de 1771 avec sa représentation des habitations existantes.

1 DAC Guyane.

SOMMAIRE

Habitation aux mineurs Dufour (77)	page 5
Habitation à la veuve Berthier (78)	page 6
Habitation <i>Beauséjour</i> aux sœurs Berthier	page 12
• Habitation <i>Mont Saint Jean</i>	page 17
• Habitation <i>Bonne Volonté</i>	page 22
• Habitation <i>la Pinotière</i>	page 25
Habitation à Rousseau de St Philippe (79)	page 27
Habitation à Frossard (80)	page 33
Habitation à Maréchal (81)	page 40
Habitation à Defayolle (82)	page 43
Habitation à Mathieu Bagot dit Gachet (83)	page 54
• Habitation <i>Mon Reste</i> à Bagot	page 60
• Habitation <i>le Désert</i> aux Carbineau	page 64
• Habitation <i>la Tranquillité</i> à Perty	page 66
• Habitation <i>l'Indépendance</i>	page 68
• Habitation à Lacoste	page 71
Habitation à Toussaint de la Lustière (84)	page 74
• Habitation <i>l'hermitage</i> à Albert	page 79
Habitation la Cordelière (85)	page 83
Habitations issues du démantèlement de <i>la Cordelière</i>	page 89
Habitation <i>la Franchise</i> à Laborde (86)	page 96
Habitation à Guillaume Dubernard dit Guillaume (87)	page 103
Habitation à Jean Baptiste Miroux (88)	page 115
Habitation à la veuve Fournier (89)	page 117
Habitation à Duval (90)	page 123
Habitation à Berthier, conseiller (91)	page 128
Habitation à Nicolas Dupoux dit la Machine puis Chomette (92)	page 132
Habitation <i>Ste Margueritte</i> à Fraisse (93)	page 140
Habitation à Giraud (94)	page 148
Habitation à Jean Miroux (95)	page 154
Habitation à Nicolas mulâtre (96)	page 167
Habitation de la veuve Goury (97)	page 169
Habitation à Hippolyte Chevreuil (98)	page 172
Habitation à Chevreuil l'aîné (99)	page 181
Habitation à Leau (100)	page 184
Habitation <i>la Malvina</i> , anciennement <i>le Perou</i>	page 196
Habitation à la veuve Gallet (101)	page 208
Habitation <i>Bon Ménage</i>	page 219
Habitation <i>Forvent</i> à Louis Brossard	page 231
Habitation <i>Sans regret</i> à Charlier dit Champagne	page 236
Habitation <i>Les trois garçons</i> à Blaise Favard	page 239
Habitation à Desroses et Françoise Chevreuil	page 243
Habitation à Noël Jolivet	page 247

Habitation <i>Belair</i> à Limousin	page 248
Habitation <i>l'Hydroterre</i> à Jean Baptiste Tugny	page 253
Habitation à Chatel	page 258
Habitation <i>Nouvelle Alliance</i>	page 260
Habitation <i>Monplaisir</i> à Laurent Dominique	page 264
Habitation à Sophie dit Anfray	page 267
Habitation <i>la Jeune Caroline</i> à Belzine	page 273

Annexes

Carte de Créanton de 1701	page 277
Carte du père Lombard de 1717	page 278
Carte d'H;D.M.C de 1724	page 279
Carte de d'Anville de 1729	page 280
Carte de Buache de 1747	page 281
Carte de Delisle Despots de 1750	page 282
Carte de Dessingy de 1764	page 283
Carte de Siredey de 1832	page 284
Carte de Charrière de 1847	page 285
Index des noms de personnes	page 286
Transcription vente Beauséjour par Berthier	page 293
Etat des habitations de Roura en 1861	page 294

Habitation *Saint Marc* aux mineurs Dufour (77)

1. Les habitants successifs

Marc Dufour, chirurgien en 1737, est marié avec Marie Geoffroy. Ils possèdent une habitation dite *Saint Marc*. Sa femme décède en 1755. Il se remarie en 1756 avec Marie Claire Dedons, future épouse de François Duval en 1766 après son décès en 1765. En 1771, l'habitation appartient « aux mineurs Dufour », enfants de son dernier mariage. Après cette année là, nous n'avons plus de mention de cette habitation dans les documents retrouvés.

Généalogie Dufour

Jacques **DUFOUR (chirurgien)** & Marie **LACOSTE**

- Marc **DUFOUR** ca 1699 - 7/3/1765 (**Roura**) & MATEleine **LABUCHELLE**
 - MATEleine 28/8/1729 (**Cayenne**) - ?
 - Antoine 15/8/1730 (**Cayenne**) - 29/9/1734 (**Cayenne**)
 - Marie 16/11/1732 (**Cayenne**) - ? & 13/5/1751 (Cayenne) Pierre Henri de **VILLEREAU**
- Marc **DUFOUR** ca 1699 - 7/3/1765 (**Roura**) & 12/5/1735 (Cayenne) Marie **GEOFFROY** ca 1697 - 4/9/1755 (**Cayenne**)
- Marc **DUFOUR** ca 1699 - 7/3/1765 (**Roura**) & 7/9/1756 (Roura) Marie Claire **DEDONS** ca 1735 – 1/1/1784 (**Cayenne**)
 - Marie Rose 4/2/1760 (**Cayenne**) - ?
 - Thérèse 10/11/1761 (**Cayenne**) - ?

2. Le terrain



Carte de 1771 de Dessingy



Carte de 1764 de Dessingy

Habitation à la veuve Berthier (78)

Le nom de Berthier est associé à plusieurs habitations dont les propriétaires sont :

- Charles Berthier marié à Catherine Dupuis
- Elie Berthier marié à Marie Limousin, veuve Berthier par la suite. (habitation 78)
- Pierre Berthier, fils d'Elie et de Marie Limousin (habitation 91)
- Marie Victoire Berthier, fille de Pierre Berthier (habitation dite *Beauséjour*)

En premier lieu on décrira l'habitation de la veuve Berthier puis celle dite *Beauséjour* et ensuite les différentes habitations créées lors des ventes successives du terrain de *Beauséjour*. L'habitation de Pierre Berthier sera traitée dans un chapitre à part ainsi que celle de Charles.

1. L'habitation de la veuve Berthier

1-1 Les habitants successifs

Le 7 janvier 1722, on assiste au mariage d'Elie Berthier et de Marianne Limouzin, créole de cette colonie, en l'église de Cayenne.

« entre M Elie Berthier, ancien officier d'infanterie dans le régiment d'Auvergne fils de défunt Mr Elie Berthier, Bourgeois de la ville de Bergerac en Périgord et Dlle Anne Vidal ses père et mère d'une part et Dlle Marianne Limouzin créolle de cette Isle, fille de Guillaume Limouzin habitant de cette colonie et dame Jeanne Genaude ses père et mère d'autre part ²»

Le recensement de 1723 nous informe qu'ils possèdent une habitation avec des esclaves que leur prête Guillaume Limouzin. Ils ont respectivement 34 ans pour Elie et 23 ans pour Marie (ou Marianne).

2 Anom, état civil de Cayenne, mariage, 1722.

En 1729, sur la carte de d'Anville, on retrouve une habitation au nom de Berthier.

Le recensement de 1736 indique pour Berthier, la possession des habitations *Bel-air* et *Sany*, les présences de deux garçons et d'une fille âgés respectivement de 3, 6 et 9 ans et de 33 esclaves.

En 1737, le recensement est plus explicite. Nous avons une habitation dite *Sanie* à Berthier âgé de 44 ans et à Rose Limouzin sa femme âgée de 33 ans, 3 garçons dont l'aîné est en France (9, 4 ans et 6 mois) et une fille de 11 ans elle aussi en France. On y note la présence de 53 esclaves.

Le 10 décembre 1747, Elie Berthier, conseiller depuis 1731 au conseil supérieur de la Guyane décède. Sa veuve continue à gérer l'habitation comme en témoigne un courrier³ ATressé au ministre le 8 juin 1760 par le gouverneur. Ce courrier évoque la possible découverte de mercure sur cette habitation à la veuve Berthier. Cette découverte semble rester sans suite car aucun document retrouvé ne confirme la présence réelle de ce métal.

La carte de Buache de 1762 mentionne la veuve Berthier avec 44 esclaves et la carte de Dessingy de 1771 mentionne elle aussi une habitation à « veuve Berthier » avec le numéro 78. Le recensement de 1772 nous indique la possession par la veuve Berthier de 79 esclaves. Nous avons donc maintenant une habitation qui a pris de l'importance au fil des années.

Marie Limousin, veuve Berthier décède le 18 août 1775 à Cayenne.

Généalogie BERTHIER

Elie BERTHIER & Anne VIDAL

- **Elie** ca 1683 (*Bergerac*) – 10/12/1747 (*Roura*) & 7/1/1722 (Cayenne) Marie LIMOUSIN 21/10/1703 (*Cayenne*) - 18/8/1775 (*Cayenne*)
 - Marie 14/2/1723 - 20/2/1723 (*Cayenne*)
 - Marie Roze 19/2/1724 - ? & 8/2/1751(Cayenne) Julien Marie SOLAIN BARON
 - **Pierre** 25/7/1731 - 7/1/1789 (*Cayenne*) & 7/1/1767 (Cayenne) Anne Victoire BOUDET 1753 – 19/5/1784 (*Roura*)
 - Pierre Philippe 21/10/1770 (*Cayenne*) – 13/2/1773 (*Roura*)
 - Marie Victoire 28/3/1769 (*Cayenne*) - ?
 - Marie Rose 10/6/1772 (*Cayenne*) - ?
 - Mariette 1772 – 19/10/1773 (*Roura*)
 - X 25/8/1773 - 28/8/1773
 - Claude Amédée 6/1/1779 (*Cayenne*) – 3/9/1779 (*Cayenne*)
 - Jean François 2/1/1782 (*Cayenne*) – 10/10/1785 (*Roura*)
 - Marie Anne Honorine 22/3/1783 (*Cayenne*) - 18/8/1823
 - César 7/4/1737 (*Cayenne*) - 7/8/1760 (*Roura*)
 - Balthazar ca 1734 - 26/10/1789 (*Cayenne*)
- **Charles** ca ? (*Bergerac*) - ? & 28/10/1705 (Cayenne) Catherine DUPUIS ca ? - 21/5/1718

3 AT Guyane, 1 Mi 21, C14/25 folio 132.

1-2 Le terrain

On ne connaît pas la concession initiale d'Elie Berthier mais on sait qu'elle est limitrophe de celle de Limousin. En effet, lors du règlement de la succession de son père, Marianne Limousin a droit à un cinquième des terres. Elle reçoit le **lot A** adjacent à sa propriété et séparé de celle ci par la crique Sany du nom de son habitation.



(Terrier de 1745 des Archives Départementales de Guyane, C29)

Habitation à Elie Berthier et Marie Limousin

Habitation anciennement à Guillaume limousin

Rivière du Gallion

Rocourie à Mr Berthier



Crique Sany

Agrandissement du terrier de 1745 (ci dessus)

Plus tard, en 1756, Marianne Limousin veuve de Berthier achète l'habitation *la Roche* à Laurens et Baudouin, contiguë à la sienne

« 9-Copie de la vente sous seing privé en date du dix neuf mai mil sept cent cinquante cinq d'une habitation dite de la roche située dans la paroisse de Roura, par Sieur Baudouin à Louis Pariot et veuve Pinté.

10-Copie de la vente sous seing privé en date du vingt avril mil sept cent cinquante six de la dite habitation de la Roche à Dame Berthier.⁴»



Extrait de la carte de Dessingy de 1771, habitation 78 à la veuve Berthier

L'habitation n° 78 se situe au bas d'une colline dans le prolongement de la crique Fontaine. Nous sommes donc dans un lieu différent de celui noté sur le terrier de 1745. La première habitation en bordure de la crique du Gallion a-t-elle été abandonnée ? Est-ce l'habitation achetée en 1756 à Beaudouin ou la création d'une nouvelle habitation ? La réponse à ces questions est pour le moment impossible faute de documents retrouvés.

4 AT Guyane, acte notarié du 7 octobre 1826, notaire Lemaitre, 1 Mi 286.

1-3 Les bâtiments et les cultures

1-3-1 Les bâtiments de l'habitation n°78

La carte de Dessingy indique trois bâtiments et un ensemble de cases à esclaves disposées sur deux rangées parallèles dans la pente de la colline.

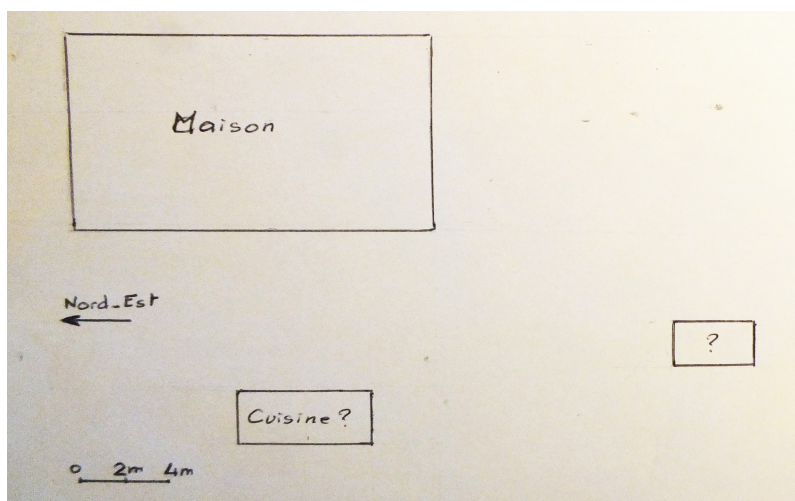
1-3-2 Les cultures

En 1737, 53 esclaves cultivent sur cette habitation, l'une des plus importantes du quartier si ce n'est la première, 22 000 pieds de cacaoyers, 20 000 pieds de caféiers, 1000 pieds de bananiers et environ 36 hectares de manioc.

1-4 Les vestiges retrouvés

L'habitation numérotée 78 à la veuve Berthier, localisée au mois de décembre 2014, se trouve à proximité de la piste de Beauséjour sur la commune de Roura conformément à sa position notée sur la carte de Dessingy de 1771.

r



Relevé manuel des bâtiments de l'habitation à la veuve Berthier

Trois bâtiments avec des soubassements en moellons sont visibles.

- Le premier semble être la cuisine avec un four. Les structures écroulées ne sont pas très distinctes.
- Le second, à une dizaine de mètres du premier est recouvert par un récent chablis. Il est en légère élévation d'un maximum de cinquante centimètres sur trois de ses côtés. Un ensemble de pierres non taillées, parfois disjointes et enfouies actuellement dans la terre en certains endroits délimitent le bâtiment. Ses dimensions sont d'environ 12 mètres sur 10 mètres. Plusieurs morceaux de carreau de terre cuite visibles à sa surface peuvent présumer d'un sol carrelé. Cet édifice pourrait être la maison de maître.
- Le troisième aux dimensions de 3,70 x 2,30 mètres est délimité par un entourage de moellons de cuirasse latéritique comme les précédents..

L'orientation Nord-Est est la même pour les trois édifices.

Les vestiges mobiliers aperçus sont rares. Ils consistent en seulement trois petits tessons de faïence dont deux de style Rouen et un tesson de pot de raffineur.

Habitation *Beauséjour* aux sœurs Berthier

L'habitation Beauséjour appartenait à Pierre Berthier. Par héritage, sa fille Marie Victoire en devient la dernière propriétaire de la famille Berthier. Par des ventes successives, elle morcelle son habitation comme le feront certains des nouveaux acquéreurs. Nous avons ainsi la création de nouvelles habitations sur les terrains vendus.

- L'habitation ***Mont Saint Jean*** à Vexel
- L'habitation ***Bonne Volonté*** à Lavergne et Ségalin
- L'habitation ***la Pinotière*** à Mazeppa Palmier

1. L'habitation *Beauséjour*

1-1 les habitants

Lorsque Pierre Berthier décède le 7 janvier 1789, seuls deux de ses enfants sont encore vivants et reçoivent en héritage une habitation. Il s'agit de Marie Anne Honorine et de Marie Victoire.

Un acte d'état civil de Roura de 1795 indique que les deux sœurs possèdent une habitation dite *rivière Cormonbo*.

« tous trois domiciliés et ouvriers cultivateurs sur l'habitation nommée rivière Cormonbo, située dans la rivière du Gallion appartenant aux citoyennes Berthier ⁵»

On cite à nouveau les « demoiselles Berthier » comme propriétaires dans l'hebdomadaire *la Feuille de la Guyane Française* du 4 août 1821 et dans l'inventaire des habitations de 1822.

5 Anom, état civil de Roura, décès, 1795.

Le 7 octobre⁶ 1826, l'habitation est vendue et quitte la famille Berthier.

Marie Victoire Berthier, fille de Pierre Berthier la vend à Jean Baptiste Anne Marie Delaforgue Desmangles, marchand et à Auguste Arnoult (son beau frère). Cette habitation vendue pour la somme de 78 000 francs se dénomme alors *Beau-Séjour*.

Le paiement consiste en 43 000 francs de remboursement de créances et en une rente annuelle de 3500 francs.

Marie Victoire est alors la seule propriétaire de l'habitation reçue en héritage de ses parents. Sa sœur cadette Marie Anne Honorine est décédée quelques années auparavant.

Vingt ans plus tard, le 14 janvier 1846⁷, la société créée entre nos deux acquéreurs est dissoute. Jean Baptiste Anne Marie Delaforgue Desmangles devient alors l'unique propriétaire.

Le 26 mai 1847⁸, ce dernier se sépare de sa femme, Constance Sophie Arnoult. Suite aux accords passés devant notaire, son ancienne épouse devient la nouvelle et unique propriétaire. L'habitation *Beau-Séjour* est alors toujours en activité avec 27 esclaves.

Constance Sophie Arnoult décède le 28 février 1851 en laissant quatre enfants qui héritent à parts égales de cette habitation. Trois d'entre eux meurent dans les années qui suivent (8 mars 1851, 1 avril 1852 et 2 décembre 1859) et le quatrième, Marie Elisabeth de Laforgue des Mangles reste la seule héritière avec son père. Celui ci lui cédera le 18 mars 1864⁹ ses droits sur l'habitation. Elle devient ainsi l'unique propriétaire.

En 1868, le 12 mai¹⁰, elle vend *Beau-Séjour* à Cyprien Filliol, pêcheur et à Thérèse Patrix, son épouse.

Lors de cette vente, un terrain détaché sera l'objet d'une autre cession en date du 29 août 1868. Il s'agit d'un terrain d'habitation dénommé *la Pinotière* vendu à Mazeppa Palmier et sa femme Floriska la fleur, tous les deux cultivateurs et déjà domiciliés sur ce terrain.

6 AT Guyane, acte notarié du 7 octobre 1826, notaire Lemaitre, 1 Mi 286.

7 AT Guyane, acte notarié du 14 janvier 1846, notaire Voisin, 1 Mi 328.

8 AT Guyane, acte notarié du 26 mai 1847, notaire Voisin, 1 Mi 328.

9 AT Guyane, acte notarié du 18 mars 1864, notaire Dunezat, 1 Mi 276.

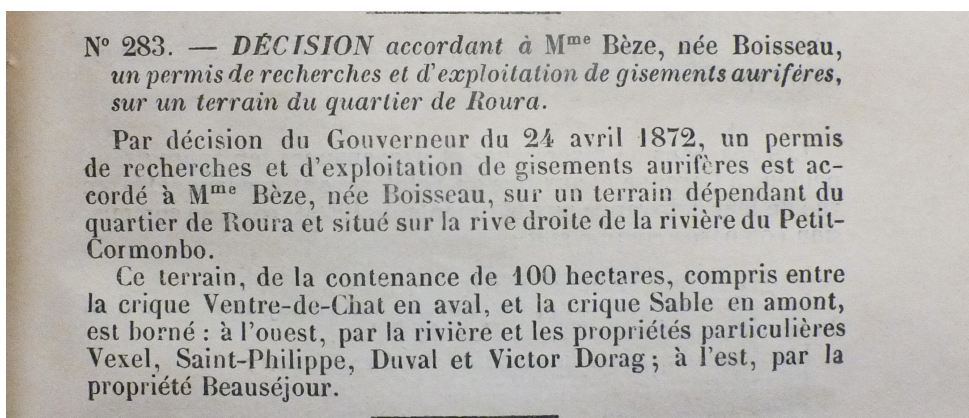
10 AT Guyane, acte notarié du 12 mai 1868, notaire Dunezat, 2E/1-51.

Cyprien Filliol décède le 30 avril 1869. Sa veuve est alors dans l'incapacité financière de régler le prix de l'achat de son habitation et le 2 mai 1870¹¹, par décision de justice, la vente est annulée au motif de défaut de paiement.

Le 30 septembre 1870¹² l'habitation est vendue à madame Bèze, née Boisseau au prix de 4000 francs en six annuités, la première débutant dans un an.

Mme Bèze comme beaucoup de propriétaires de Roura demande en 1872 au gouvernement un permis de recherches et d'exploitation de gisements aurifères sur son terrain. Ses espérances sont sans doute de courte durée car elle n'en demande pas le renouvellement en 1873.

AT
Guyane,
Bulletin
Officiel de
la Guyane
de 1872



1-2 Le terrain

L'origine de la propriété est pour le moment inconnue.

En 1826, Marie Victoire Berthier, unique héritière de Pierre Berthier, vend son habitation dite *Beauséjour* et déclare dans l'acte de vente avoir vendu précédemment deux morceaux de terrain.

« La dite venderesse avoir vendu à deux reprises différentes aux sieurs Vexel et Ségalin, une portion de terrain »

L'acte notarié du 14 janvier 1846 précise le bornage de cette habitation *Beauséjour*.

11 AT Guyane, 2E/1-55, acte notarié du 2 mai 1870, notaire Dunezat.

12 AT Guyane, acte notarié du 30 septembre 1870, notaire Dunezat, 1 Mi 280.

« La propriété est bornée à droite et à gauche par le grand et petit Cormonbo, par derrière par les grands bois et en façade par la rivière du tour de l'île¹³. »

En 1864, le bornage est similaire mais repris en des termes différents.

« à l'est par le grand Cormonbo, à l'ouest par le petit Cormonbo, au sud par la montagne Serpent, au nord par la rivière du Tour de l'Ile et par la crique ventre de chat¹⁴. »

C'est l'acte de vente de 1870 le plus précis sur la localisation :

« borné par les terrains Ségalin, Vexel, St Philippe, Duval, veuve Victor Dora, des terrains du domaine et la rivière du petit Cormonbo, sur cette rivière les limites du terrain Beauséjour sont : en aval la crique Ventre de chat et en amont une ligne droite partant de l'embouchure de la crique Sable affluent du petit Cormonbo et allant aux montagnes Serpent¹⁵ »

En 2015, l'ONF localise l'habitation. Elle se situe dans le prolongement d'une piste illégale nouvellement créée sur la crête d'une colline à proximité de l'habitation de la veuve Berthier (n°78).

1-3 Les bâtiments et les cultures

1-3-1 les bâtiments

En 1826, lors de la vente, on trouve dans l'acte notarié la mention de « bâtiments, usines, plantages, outils aratoires, esclaves ». En fait, l'habitation est vendue avec tout ce qu'elle possède dont les 37 esclaves.

En 1847, la description de l'habitation est toujours aussi sommaire. Le nombre d'esclaves diminue et se réduit à 27.

13 AT Guyane, acte notarié du 14 janvier 1846, notaire Voisin, 1 Mi 328.

14 AT Guyane, acte notarié du 18 mars 1864, notaire Dunezat, 1 Mi 276.

15 AT Guyane, acte notarié du 30 septembre 1870, notaire Dunezat, 1 Mi 280.

« la maison à maître en mauvais état, les bâtimens de servitude, case à nègres et les esclaves »

Le descriptif de 1868 cite une habitation abandonnée où demeuraient deux cultivateurs morts peu de temps avant la vente.

« La dite habitation consistant en quatre cases fourches en terre couvertes en paille, un ancien bâtiment de servitude monté en charpente sur maçonnerie couvert en paille et ayant deux platines à manioc montées, une coque de canot en bagasse d'environ sept mètres de longueur [...] une plantation de manioc provenant de deux cultivateurs décédés »

L'inventaire de 1870 reprend en partie le précédent.

« consistant en quelques cases fourches en terre couverte en paille, un ancien bâtiment de servitude monté en charpente sur maçonnerie couvert en paille et ayant deux platines à manioc montées »

1-3-2 Les cultures

Le recensement de 1822 indique : 5,5 quarrés de rocou et 2,5 de manioc, 5500 pieds de caféiers, 1250 pieds de girofliers, 18 canneliers le tout sur 19,25 quarrés en culture.

Les actes notariés de 1826, 1847 et 1868 précisent :

« principalement en gérofliers, rocouyers » en 1826

« girofliers et caféiers et quelques vieux plantages en rocouyers » en 1847

« arbres fruitiers, 240 girofliers, 642 cacaoyers, 940 caféiers, une plantation de manioc » en 1868

1-4 Les vestiges retrouvés

La présence d'une trace de pontil sur une bouteille ((bouteille du XVIII ème siècle), la présence d'importants soubassements en pierres et la localisation de cette habitations permettent de supposer que cette habitation est bien celle des sœurs Berthier.

On y trouve les bâtiments suivants :

- Un bâtiment qui pourrait être la maison de maître au niveau de la rupture de pente de la colline du côté de la rivière Kanovinabo. Un petit soubassement en moellons de cuirasse latéritique existe sur une hauteur de 50 centimètres maximum.
- En arrière, un autre bâtiment avec des soubassements en pierres.
- Un four à manioc et plusieurs autres tas de pierres plus ou moins structurés.

Sur le site, il existe un manguier et des cacaoyers.

Étudions maintenant les habitations créées sur les différents terrains vendus de l'habitation *Beauséjour*.

2. L'habitation *Mont Saint Jean* à Vexel puis à Venus Hauchecorne

2-1 Les habitants

Marie Victoire Berthier détache un terrain de son habitation qu'elle vend le 9 mai 1826¹⁶ à Michel Vexel. Celui ci, très peu de temps après, revend son habitation dite *Mont Saint Jean* à Pierre Michel, maître menuisier et à Adelaïde Suzanne surnommée Venus Hauchecorne, marchande, pour la somme de 6500 francs à payer en travaux.

« à cet effet, le sieur pierre Michel s'engage à faire et exécuter dans les règles de l'art, la menuiserie de la maison à deux étages que le sieur Vexel va faire construire incessamment sur son terrain situé rue de la chaussée Sartine¹⁷ »

Le 13 septembre 1852, Luce Heloïse veuve de Pierre Michel et sa fille Magdeleine Félicité Almiré Michel, épouse de Jean Joseph Deparis, vendent l'habitation *Mont Saint Jean* aux frères Jean et

16 AT Guyane, acte notarié du 26 août 1829, notaire Brun, 1Mi 253.

17 Ibid.

Blaise Donat, au prix de 1100 francs. Par la suite, le 19 octobre 1859, Blaise cède à son frère sa part dans la propriété.

Quelques années plus tard, Jean Donat commence à parcelliser son terrain en vendant :

- en 1866 une parcelle de terrain de 8 hectares à Joseph et Nicolas Vermont pour 640 francs sur laquelle ils créeront l'habitation **la Montagne**.
- en 1869 une autre de 12 hectares à Felix Thelassa¹⁸, pêcheur, pour la somme de 840 francs (70 francs l'hectare) avec une promesse de vente durant 5 années de la partie se situant dans la profondeur du terrain vendu. L'habitation est dite **Sainte Trinité**.

2 -2 Le terrain



Carte de Siredey de 1832 avec l'habitation n°27 à Venus Hauchecorne



et carte de carte de Charrière de 1847 avec l'habitation de « Venus Hosorn » sur la rive gauche de la rivière Coromonbo.

Plus précisément le terrain est borné comme suit :

¹⁸ Site internet Manioc, nouveau libre de 13 ans de l'habitation *les deux rives* à Bernard, greffe 695.

« par la Cormonbo, d'un côté par la propriété de Mr Lafforgue, de l'autre côté par la crique St Philippe et dans le fond par une montagne.¹⁹ »

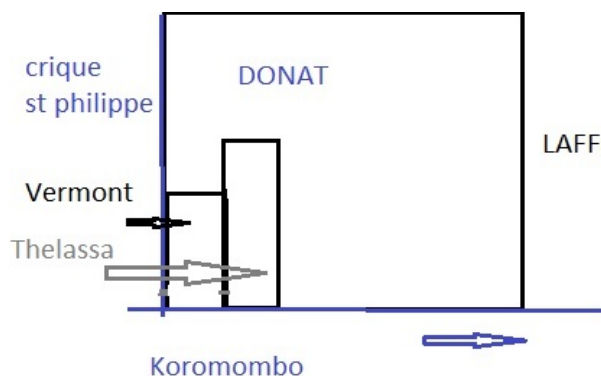
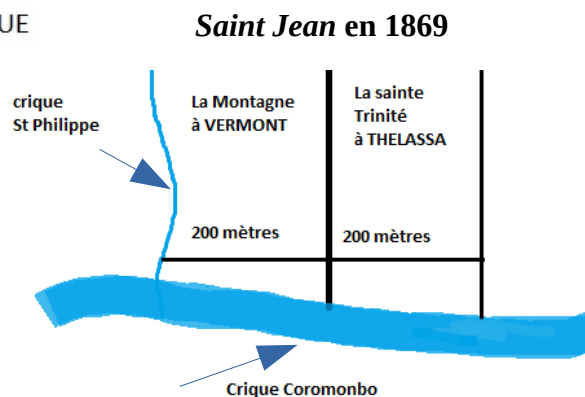


Schéma du positionnement probable des terrains de l'ancienne habitation Mont



2-3 Les bâtiments et les cultures

Le seul acte notarié retrouvé indique en 1829 :

« les plantages consistent en roucouyers et [?], l'établissement en sept carbets y compris la roucourie dans laquelle il y a six canots, une pile et une chaudière, une platine à couac et une à cassave montées.²⁰ »

2-4 L'habitation la Montagne aux frères Vermont

Revenons sur la famille Vermont. En 1848, Clara (35 ans), la mère et ses trois enfants, Nicolas (12 ans), Joseph (9ans), Adélaïde (2 ans) sont des nouveaux libres de l'habitation voisine *Beauséjour* à Lafforgue dont avait été détaché autrefois *Mont Saint Jean*.

19 AT Guyane, 2E/1-25, acte notarié du 13 septembre 1852, notaire Dechamp.

20 AT Guyane, acte notarié du 17 juin 1829, notaire Brun, 1 Mi 253.

Généalogie VERMONT

Clara VERMONT ca 1813 – 28/2/1867 (*Beauséjour*) & 1/7/1865 (Roura) Noradin PIERROT

- **Nicolas** ca 1836 – 25/3/1894 (?) & Angèle SORA ca 1833 - 6/5/1875 (*Cayenne*)
 - Marie Justine 8/4/1866 (*Cayenne*) - ? & Albert Frédéric GRATIEN
 - Marie Adolphine 21/10/1885 (*Tranquille (Cormonbo)*) - ?
 - Marie Adélaïde Béatrix 27/12/1890 (*Macouria*) - 20/4/1893 (*à Cormonbo*)
 - Jean Octave Félix* 7/3/1893 (*la Montagne (Cormonbo)*) - ?
 - Marie Justine 8/4/1866 (*Cayenne*) - ? & Rubens BERGRAVE ca 1863 - ?
 - Raymond Placide 5/10/1895 (?) - ?
 - Fabien André 19/1/1900 (*à Cormonbo*) - ? & 24/9/1932 (*Cayenne*)
Stéphanie Anna DOCILE
 - Marie Justine 8/4/1866 (*Cayenne*) - ? & ?
 - Constant Lucien 12/3/1902 (?) - ?
 - Marie Justine 8/4/1866 (*Cayenne*) - ? & Uldaric ATDA
 - Marie Félicie 28/5/1905 (*Gatebois*) - ?
 - Ida Jeanne 10/3/1907 (?) - ?
- **Joseph** ca 1839 - ? & 23/11/1875 (Roura) Marceline PIERROT ? - 1/6/1896 (*Cayenne*)
 - Marie Catherine Thérèse 24/8/1850 (*tour de l'île*) – 14/9/1880 (*la Montagne*)
- Rosanna ca 1841 – 31/7/1866 (*domestique à Cayenne*)
- Adélaïde ca 1846 - ?
- Marie Rose 19/12/1850 (*Beauséjour*) – 25/01/1851(*Beauséjour*)
- Toussaint** 19/12/1850 (*Beauséjour*) - 6/11/1870 (*la Montagne*)

* Reconnu le 13/1/1902 par GRATIEN Albert Frédéric

** Reconnu par PIERROT Noradin lors du mariage

L'occupation de l'habitation s'étale donc de 1866 à 1893 et sans doute jusqu'à 1900 avec la naissance de Fabien André au Cormonbo. Les habitants sont tous de la famille Vermont.

2- 5 L'habitation *Sainte Trinité* à Anicet Thelassa

L'acte de vente de 1869 porte le nom de Félix Thelassa, esclave en 1848 sur l'habitation *les deux Rives* à Bernard au tour de l'Ile. Sur cette habitation vivait aussi Anicet Thelassa qui pourrait être son frère.

Ce dernier occupe avec sa famille une habitation dite *Sainte Trinité* au Coromonbo qui peut donc, selon toute vraisemblance, être celle de Félix.

Généalogie **Thelassa**

Félix **THELASSA** ca 1835 - 27/6/1874 (*Cayenne*)

Anicet **THELASSA** ca 1828 -14/8/1890 (*Cormonbo*) & 4/1/1860 (tour de l'île) Cécile **NADIRE** ca 1830 – 22/1/1893 (*Ste Trinité*)

- Louis Eugène** (*NADIRE*) 28/7/1855 (*tour de l'île*) - ? & Rose Adélaïde **BEAUFORT** ca 1867 - ?
 - Felix Cyprien 1/10/1887 (*Ste Trinité*)- ? & 29/11/1924 Marie Elisabeth **THELEMAQUE**
- Louis Eugène** (*NADIRE*) 28/7/1855 (*tour de l'île*) - ? & 24/8/1896* (Roura) Marie Rose Léoncie **ACHILLE** 22/3/1862 - ?
 - Marie Antonia 2/9/1889 (*Ste Trinité*) – 13/7/1890 (*Ste Trinité*)
 - Marie Geneviève 11/4/1891 (*Ste Trinité*) - ? 28/12/1914 (Roura) Pierre Sextius **YAGO**
 - Marc Anicet Louis 26/4/1899 (*Cormonbo*) - 11/6/1899 (*Cormonbo*)
- Antonia Elisabeth 12/5/1860 (*Tonnegrande*) - 24/10/1870 (*la Bretagne*) (Tour de l'Ile)

* Sur l'acte de mariage : née le 22 mars 1862 à Roura, Louis Eugène NADIRE est très malade d'où le mariage sur son habitation *sise à Cormonbo*.

** Reconnu lors du mariage de de ses parents en 1860.

L'habitation est donc occupée une trentaine d'années de 1869 à 1899.

Les limites géographiques de l'habitation se définissent comme suit :

« lesquels 12 hectares auront une façade de deux cents mètres sur six cents mètres de profondeur et seront bornés sur la façade par la dite rivière de Cormonbo, d'un côté en amont partie par des terres restant au vendeur et partie par un terrain détaché du dit terrain Mont Saint Jean et vendu à MM Joseph Vermont et Nicolas Vermont le vingt sept novembre mille huit cent soixante six [...] de l'autre côté par des terres restant au vendeur.²¹ »

2-6 Les vestiges retrouvés

Le 6 septembre 2009, aux environs de la localisation probable de cette l'habitation, j'avais découvert au sommet d'une petite colline en bordure de la rive gauche de la Coromonbo, des éléments en pierres et briques ainsi que des tessons de faïence.

21 AT Guyane, acte notarié du 9 novembre 1869, notaire Marck, 1 Mi 290.

Lors d'une deuxième visite plus prolongée le 25 avril 2015 consacrée à ces vestiges, de nouveaux éléments ont été mis à jour.

Il s'agit principalement de 3 fours à manioc non groupés paraissant, au vue de leur construction, appartenir à des époques différentes.

Le nombre important de bouteilles en verre aperçues témoigne d'une occupation prolongée de ce site. Parmi ces dernières, certaines présentent un système d'obturation à l'aide d'une capsule²² métallique. Il existe également de nombreux morceaux cassés de porcelaine blanche dont le bec d'une théière et un bougeoir. (voir photo ci dessous)

Ces vestiges trouvés attestent d'une occupation qui se situe à la fin des années 1800, début 1900 conforme aux occupations des familles Vermont et Thelassa. Néanmoins, un des fours à manioc semble de construction beaucoup plus ancienne. Il pourrait être un vestige de l'époque de l'occupation par Venus Hauchecorne.

Tous ces vestiges se trouvent sur la partie sommitale plate d'une colline de la rive gauche de la Coromonbo et sont dispersés sur une surface d'environ 1,2 hectares.



**Bougeoir et bec verseur d'une théière du site de
l'habitation *Mont Saint Jean***

3. L'habitation *la Bonne volonté* à Lavergne et Segalin

3-1 Les habitants

Le 12 avril 1826 Martial Lavergne et Jacques Segalin créent une société de culture ainsi qu'un établissement dit la *Bonne Volonté* suite à l'achat en 1826 d'un terrain à Marie Victoire Berthier.

²² C'est en 1892 que l'on découvre le système d'obturation d'une bouteille au moyen d'une capsule métallique.

«les dits sieurs Lavergne et Ségalin par acte retenu en minute par Me Brun notaire et son collègue le douze avril 1826 contracté une société pour l'établissement d'une habitation dite la Bonne Volonté, sise en cette colonie, quartier de Roura ; elle dura jusqu'au treize septembre 1828, qu'elle fut dissoute de consentement mutuel par acte sous seing privé²³»

Malgré la bonne volonté qui existait au début de leur association entre les deux acheteurs, la société est dissoute deux années plus tard devant le notaire Brun le 23 octobre 1828²⁴. Par cet acte, Lavergne demeure l'unique propriétaire mais Segalin le poursuit en justice pour des problèmes financiers. Un arrangement est alors trouvé le 20 mars 1832 devant le notaire Brun. Parmi les nombreuses clauses de cet accord, l'une d'elles prévoit que Segalin soit dorénavant le nouveau et unique propriétaire de l'habitation.

En 1832, on retrouve l'habitation n°29 avec les mentions « Ségalin et Lavergne » sur l'état de Siredey avec 6 esclaves. L'habitation est donc de petite taille.

Jacques Marie Segalin se marie le 7 octobre 1840²⁵ avec Louise Laurence Carriot et décède le 11 octobre 1843 à Approuague à l'âge de 46 ans.

La carte de Charrière de 1847 n'indique plus l'habitation. Elle a sans doute cessé d'exister à la mort de son propriétaire. Néanmoins un acte d'état civil de Roura de 1856 indique une occupation d'une habitation dite *Bonne Volonté* sur la Koromonbo ?

« Malais Martial, âgé de quarante six ans, cultivateur domicilié sur l'habitation bonne volonté (cormonbo) en ce quartier, voisin de la ci après nommée décédée [...] ont déclaré que Denise Adonis, épouse de Adonis Séraphin qui est maintenant son veuf, âgée de quarante sept ans, infirme, sans profession, domiciliée sur l'habitation Beauséjour (Cormonbo) ²⁶»

3-2 Le terrain

23 AT Guyane, acte notarié du 20 mars 1832, notaire Brun, 1 Mi 258.

24 Ibid.

25 AT Guyane, acte notarié du 7 octobre 1840, notaire Voisin, 1 Mi 327.

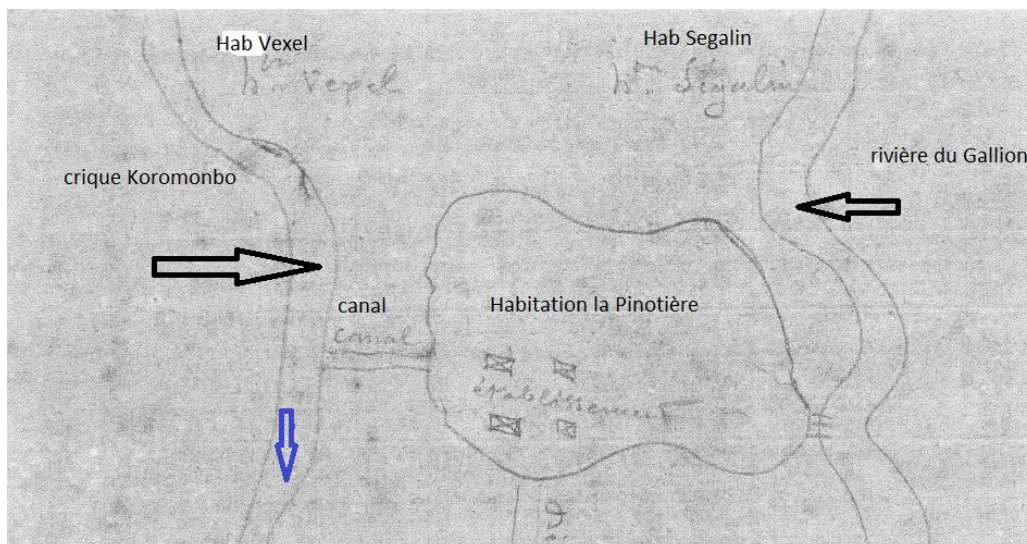
26 Anom, internet, état civil des décès de Roura, acte 30 du 5 août 1856.



Carte de Siredey de 1832 (la rivière notée Cormonbo est dans la réalité le Gallion)

Habitation n° 29 à Lavergne et Segalin

Habitation n°27 à Venus Hauchecorne



Croquis retrouvé dans un acte notarié du 29 août 1868, notaire Dunezat, AT Guyane

Le terrain se trouve en bordure de la crique du Gallion, en face de l'ancienne habitation à Vexel et à proximité de l'habitation la Pinotière.

3-3 Les bâtiments et les cultures

Aucun document n'a été retrouvé aux archives à ce sujet ni de vestiges sur le terrain.

4. L'habitation *la Pinotière*

4-1 Les habitants

La première mention retrouvée de cette habitation figure dans un acte de décès du 19 août 1856 de la ville de Roura dans lequel on cite, Eugène Volban, cultivateur sur l'habitation *la Pinotière*.

Ce dernier était auparavant un nouveau libre de l'habitation *Beauséjour* à Lafforgue.

Le 29 août 1868²⁷, Augustin Arnoult et Marie Elisabeth de Laforgue des Mangles vendent à Mazepa Palmier et à sa femme Floriska Lafleur un terrain d'habitation dit *la Pinotière* sur lesquels ils sont domiciliés et fermiers depuis 1866. Le prix de l'achat est de 2 000 francs payable en quatre annuités de 500 francs, la première commençant dans un an.

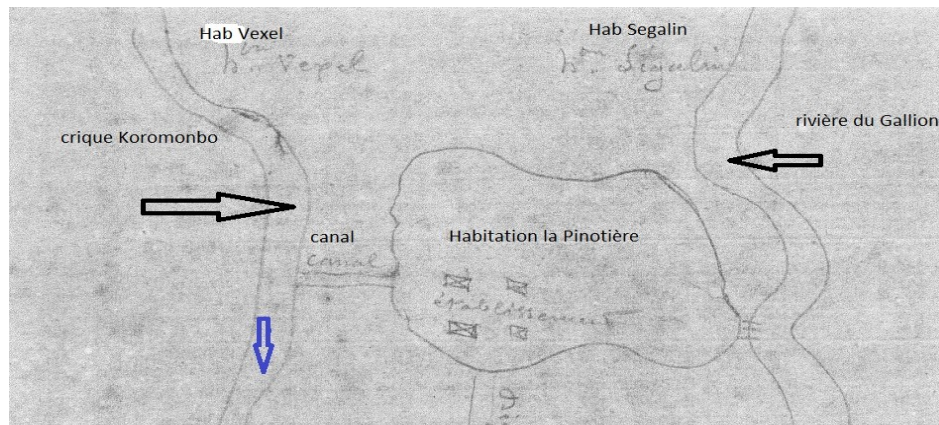
« y être établis en qualité de fermiers, l'ayant pris en ferme suivant acte passé devant M^o Dunezat, l'un des notaires soussignés le douze juin mille huit cent soixante six »

Mazepa Palmier et sa femme Floriska Lafleur sont des nouveaux libres de l'Approuague, le premier de l'habitation *St Perey* et la seconde de l'habitation *Smith*.

4-2 Le terrain

Le terrain est une dépendance de l'habitation *Beauséjour* borné à l'ouest par des terrains ayant appartenu à Vexel et Segalin, au Nord par la rivière du Galion, au Sud par la rivière Coromombo et à l'Est par la rivière du Tour de l'île.

27 AT Guyane, acte notarié du 29 août 1868, notaire Dunezat, 1 Mi 279.



4-3 Les bâtiments et les cultures

Aucun document n'a été retrouvé aux archives à ce sujet.

4-4 Les vestiges retrouvés

Le canal dessiné sur la carte ci dessus est toujours existant sur la rive gauche de la Koromombo. Il aboutit à une petite colline de cote 17 sur la carte IGN au 25 000 ème.

Une prospection pédestre en avril 2015 y a permis de retrouver des traces d'habitation avec quelques bouteilles en verre et quelques pierres.

et sur la carte de d'Anville de 1729, sur la rive gauche de la Koromonbo.



Joseph Nicolas Fabre se remarie le 19 avril 1733 avec Catherine Boisdebon. On les retrouve tous les deux en 1737 sur une habitation dite *Bel-air*, « *rivière du tour de l'île, grande terre* ». Il est alors âgé de 32 ans et sa femme de 24 ans. Ils ont 2 garçons de 3 et 2 ans.

Joseph Nicolas Fabre décède le 2 août 1771 à Saint Georges de l'Oyapock.

Généalogie **Legallain dit la forest**

Gervais **LEGALLAIN** ca 1686 - 4/12/1723 (*Cayenne*) & 13/7/1692 (*Cayenne*) Marie Véronique **KERDERAF (KERDUFF)** ca 1656 - 2/7/1706 (*Cayenne*)

- Madeleine Urbaine 6/9/1693 - 20/7/1732 ** (*Cayenne*) & 3/6/1712 (*Cayenne*) Louis **DUFOUR * (chirurgien)** ca 1688 – 9/8/1715
 - Marie Louise 17/4/1713 - 12/5/1715
 - Victor ca 1714 - 1714
- Jeanne (Madeleine Urbaine) 6/9/1693 - 20/7/1732 ** (*Cayenne*) & 1/11/1715 (*Cayenne*) Jean Baptiste **POMMERAY (POMMERET)**
- Madeleine Urbaine * 6/9/1693 – 20/7/1732 ** (*Cayenne*) & 6/4/1728 (*Cayenne*) Joseph Nicolas **FABRE** ca 1711 - 2/8/1771 (*Oyapock*)
- Gervais 25/7/1695 (*Cayenne*) - ?
- Véronique 25/7/1695 (*Cayenne*) - ?

Gervais **LEGALLAIN** ca 1686 - 4/12/1723 (*Cayenne*) & 22/12/1706 (Rémire) Eléonore **LEBRUN JACOB** ca 1660 – 14/9/1757 (*Cayenne*)

* Veuve Pommeraye lors du mariage

** Marguerite Rose Lapommeray sur état civil

Cette même année, sur sa carte de Dessingy, une habitation numérotée 79, au nom de Mr Rousseau de St Philippe est notée.

Ce dernier a certainement du acheter l'habitation *Bel-air*.

Par la suite, nous retrouvons Rousseau de St Philippe sur le recensement de 1772 des habitants de la Guyane avec 16 esclaves.

Pierre Rousseau Saint Philippe décède le 3 décembre 1781 à Cayenne. Sa fille, Louise Elisabeth se marie avec Charles François Louvrier Saint Mary.

En 1853, les héritiers Louvrier, petits enfants de Pierre Rousseau Saint Philippe vendent²⁹ la moitié d'un terrain de cent cinquante hectares dit *St Philippe* à Léangique Mémorin, cultivateur à Roura.

« Succession de sa mère dame St Philippe qui à son tour le tenait de sa mère dame veuve Mtifeu qui elle même l'avait acquis entre les années 1730 et 1735. le terrain formait autrefois une sucrerie voir le registre terrier numéro 8 page 21 »³⁰

Généalogie **ROUSSEAU SAINT PHILIPPE**

Pierre **ROUSSEAU DE SAINT PHILIPPE** 5/7/1741 (*Cayenne*) – 3/12/1781 (*Cayenne*) & 12/6/1770 Constance Elisabeth **MITIFEU**

- Louise Elisabeth 1/10/1773 (*Cayenne*) – 29/11/1840 (*Macouria*) & 9/9/1808 (*Cayenne*)
Charles François **LOUVRIER SAINT MARY** ca 1742 – 1822
 - Lise Aure 6/6/1809 (*Cayenne*) - ?
 - Léon
 - Charles Louis 25/8/1811 (*Cayenne*) - ?
 - Caroline & 31/1/1833 (*Cayenne*) Victor Jules **ROUSSEAU SAINT PHILIPPE** 22/5/1808 (*Cayenne*) – 13/5/1863 (*Cayenne*)
- Henri Constantin
 - Victor Jules **ROUSSEAU SAINT PHILIPPE** 22/5/1808 (*Cayenne*) – 13/5/1863 (*Cayenne*)

Cet historique porté dans l'acte notarié de 1853 semble bien différent de notre hypothèse d'une habitation à Fabre. Il est donc actuellement difficile de connaître le passé de cette habitation.

29 AT Guyane, acte notarié du 15 décembre 1853, notaire Dechamp, 1 Mi 266.

30 Ibid.

Continuons avec l'année 1853 durant laquelle Léangique Memorin vend³¹ la moitié de son terrain à Nerestan Polycarpe mais cette vente est annulée en 1854³².

En 1856, une habitation dite *Saint Philippe* est occupée par la famille de Zéphirin Palmier. Ce dernier y décède en 1864. Après cette année, cette habitation n'est plus jamais citée à l'état civil.

On peut supposer qu'il s'agissait de l'ancien terrain de Pierre Rousseau Saint Philippe situé sur la Koromonbo.

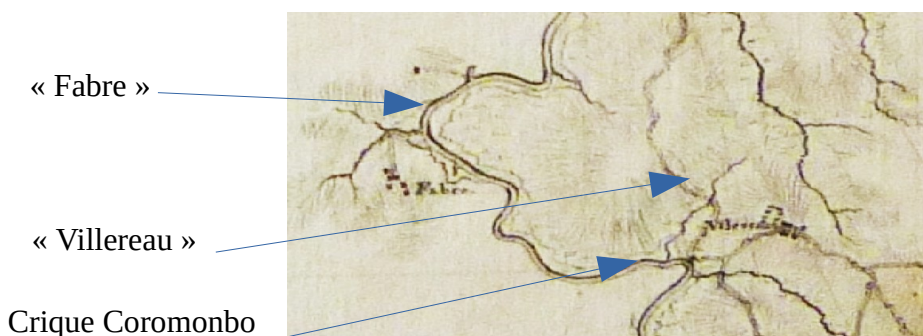
2. Le terrain

L'habitation est dessinée sur la carte de Dessingy de 1771 avec le numéro 79 sur la rive gauche de la rivière Koromonbo au sommet d'une petite colline. Elle appartient alors à Rousseau de St Philippe.



**Extrait de la
carte de
Dessingy de
1771 avec
notre
habitation
n°79**

Auparavant, sur l'esquisse³³ ci dessous de sa carte non datée, Dessingy avait porté le nom de Fabre pour cette habitation. C'est cet élément qui pourrait faire le lien entre Fabre et Rousseau St Philippe



**Service des armées de
Vincennes, partie de
l'esquisse de la carte de
Dessingy non datée**

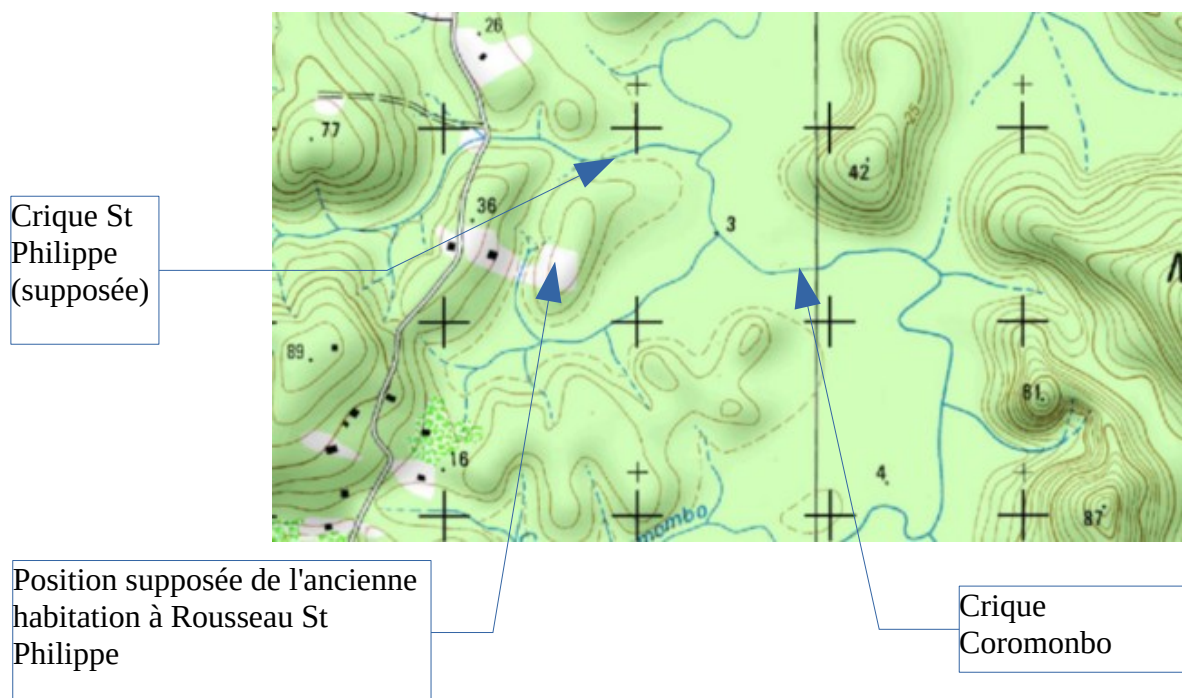
L'acte notarié du 15 décembre 1853 précise la position de ce terrain.

31 Ibid.

32 Archive Territoriale Guyane, acte notarié du 8 août 1854, notaire Dechamp, 1 Mi 266.

33 Carte du Service des Armées à Vincennes.

« rive gauche du petit Cormonbo, connu sous le nom de terrain St Philippe, mesurant environ (la totalité) cent cinquante hectares, borné le devant par la dite rivière, en aval par la crique St Philippe, en amont par un terrain occupé par le sieur Adrien Constant & dans le fond par celui du sieur Albin ³⁴»



3. Les bâtiments et les cultures

L'habitation avait en 1737 :

9300 pieds de cacaoyers, 5500 pieds de caféiers, 2000 pieds de cotonniers, 300 pieds de bananiers et environ 2 hectares de manioc. Les esclaves étaient au nombre de 12.

C'est la seule habitation de notre secteur qui produisait alors du coton.

4. Les Vestiges retrouvés de l'habitation

³⁴ Archive Territoriale Guyane, acte notarié du 15 décembre 1853, notaire Dechamp, 1 Mi 266.

Le lieu supposé de l'habitation de Rousseau St Philippe est de nos jours une parcelle de terrain anciennement déboisée qui borde la piste de Beauséjour. La végétation inextricable y empêche tout repérage visuel mais on peut supposer que les vestiges de l'habitation ont été détruits lors du déboisement du terrain.

L'habitation à Palmier n'a pas encore été repérée elle aussi sur le terrain.

Habitation à Frossard (80)

1. Les habitants successifs

Le premier habitant recensé actuellement sur cette habitation est Jean Frossard arrivé le 1 octobre 1750 en Guyane en tant que militaire. Il se marie le 5 juillet 1756 avec Rose Catherine Limousin héritière d'un terrain dans ce quartier après la mort de son père Guillaume Limousin en 1741.

Entre 1760 et 1774, il est le commandant des milices du quartier de Roura puis commandant de ce même quartier. Il se retire en 1779 à la Rochelle et décède le 7 avril 1781 à l'âge de 65 ans sur la route de Paris à la Rochelle.

Sa veuve, Rose Catherine Limousin, native de Guyane semble être restée sur son habitation car on retrouve en 1784, le nom de veuve Frossard, sur l'état de capitation des esclaves.

Le 25 juin 1785, il est procédé à l'enterrement de Marie Anne, l'une de ses esclaves au cimetière de Roura.

Onze années plus tard, en 1796, sur un acte de naissance de la paroisse de Roura, on cite le nom de la citoyenne Julie Frossard. On retrouve ce même nom en 1817 lorsque Laurent Marie Dupré de Geneste achète un terrain à la « négresse libre Julie dite Frossard » après de longues années de procès. On peut supposer que la veuve Frossard avant sa mort ou lors de l'abandon de son habitation a affranchi son esclave Julie et lui a donné ou vendu son habitation.

Laurent Marie Dupré de Geneste, le nouveau propriétaire, ancien chargé d'affaire du marquis de Lafayette, adjoint la concession de l'ancien terrain Brossard, limitrophe du sien à son précédent achat.

Il vend par la suite son habitation dite *la Solitude* à André Revoil le 15 septembre 1833 sous seing privé et sous réserve d'usufruit sa vie durant pour la somme de 20 000 francs. Par rétrocession, il redevient propriétaire de son habitation par un acte sous seing privé du 22 juin 1836 (ou 1837 ?) et la revend en 1837 à Augustin Arnoult, en s'en réservant l'usufruit.

Ce dernier revend presque aussitôt « la nue propriété pour y réunir l'usufruit lors du futur décès de Geneste » le 28 février 1839³⁵ à Eugénie Engammar veuve Roth pour le prix de 14 000 francs. Cette

35 AT Guyane, acte notarié du 28 février 1839, notaire Condéry, 1 Mi 259.

somme résulte du remboursement d'un prêt de 6000 francs par Arnoult et de 8000 francs payés en liquidités. Un mois après, le 2 avril³⁶, un arrangement est trouvé entre Arnoult, de Geneste et Eugénie Engammar veuve Roth qui se conclue dans une double rétrocession de l'habitation à de Geneste.

En six années, cette habitation change donc quatre fois de propriétaires.

En 1840, de Geneste, âgé, est poursuivi par des créanciers :

« l'intention des dits créanciers ne peut être de réduire à la dernière misère un vieillard honorable de quatre vingt trois ans³⁷ ».

Il doit de l'argent aux héritiers Lachèze et à Maës, négociant à Nantes. Un accord est conclu entre M^oEmler leurs représentants et de Geneste qui vise, en outre, à la vente de l'habitation la *Solitude*.

« article 1

De Geneste remettra à M^o Emler, leurs mandataire [héritiers Lachèze] 1- l'habitation la Solitude, terrain, établissement & plantages tel que le tout se poursuit et comporte pour la somme de dix mille francs.³⁸ »

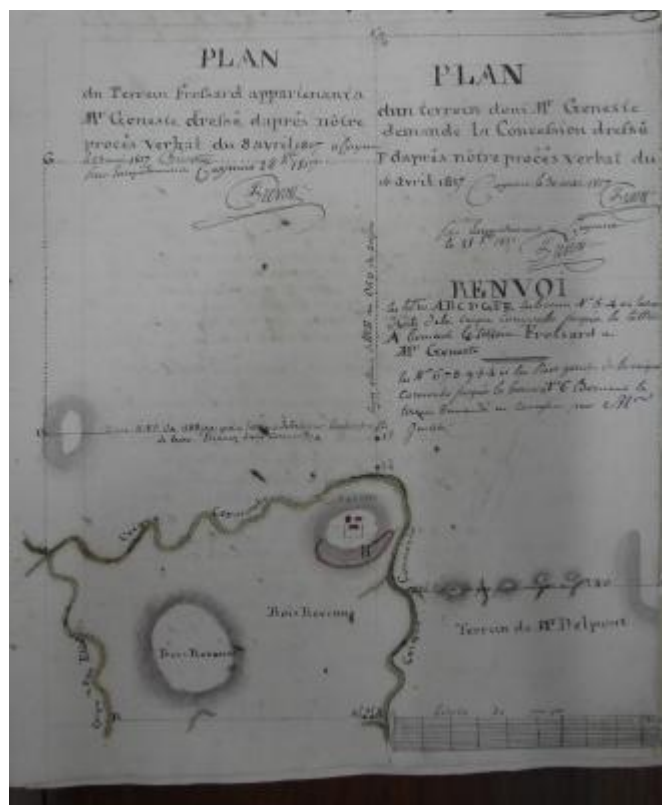
Néanmoins, il paraît difficile de faire la part des choses entre les ventes à Arnoult, à Eugénie Engammar et la remise de l'habitation à M^o Emler sachant qu'après l'année 1840, nous n'avons pas retrouvé de documents aux archives de Guyane sur cette habitation.

2. Le terrain

36 AT Guyane, acte notarié du 2 avril 1839, notaire Voisin, 1 Mi 327.

37 AT Guyane, acte notarié du 5 mai 1840, notaire Condéry, 1 Mi 260.

38 Ibid.



AT Guyane, terrier de 1817 de la concession à de Geneste

L'ancien terrain à Frossard est approximativement un rectangle dont l'un des côtés est une partie de la crique Koromombo.

« Les lettres ABCDEFGE, les bornes n°5, 4 et la rive droite de la crique Cormonbo jusqu'à la lettre a bornent le terrain de Frossard ; »

De Geneste possède en plus l'ancien terrain à Brossard³⁹ obtenu en concession en 1817.

« Le n°678954 et la rive gauche de la crique Cormonbo jusqu'à la borne 6 bornent le terrain demandé en concession par Mr Geneste. »

Le tout avoisine une surface d'environ 2 km². De Geneste en vendra une petite portion à une nommée Victorine sans que nous ayons retrouvé plus de précisions au sujet de cette vente.

³⁹ Louis Brosard, mort le 2 août 1739.

En 1836, par un acte sous seing privé en date du 23 mai⁴⁰, l'ancien terrain Brossard est acquis « à titre d'échange » par Arnoult qui l'annexe à son habitation *Beauséjour*.

3. Les bâtiments

Cette habitation dite *la Solitude* comprend en 1833 « une case à maître, servitudes, cases à nègres fourches en terre couvertes en feuilles »

Le terrier ci dessous daté de 1817 les représente avec précision. On distingue au sommet d'une colline trois bâtiments dont l'un, sans doute la case à maître, est entouré d'une clôture. Un second pourrait être la cuisine. En contrebas, un chemin, arrivait aux six cases à esclaves alignées sur deux rangées.



Dessin de Dessingy daté de 1771 de l'habitation.



Partie du terrier daté de 1817.

L'habitation a toujours été de taille moyenne. On y trouve ainsi 24 esclaves en 1772, 12 en 1784 puis 25 en 1837.

⁴⁰ AT Guyane, acte notarié du 11 juillet 1868, notaire Dunezat, 1 Mi 279.

4. Les cultures

Le recensement de 1822 indique : 4 quarrés de manioc, 200 pieds de caféiers, 800 pieds de girofliers , le tout sur une surface de 6,25 quarrés cultivés.

La description succincte des cultures de 1833⁴¹ est reprise dans les mêmes termes en 1837.

« deux cents pieds de girofliers en plein rapport, environ trois mille poivriers jeunes encore dont un petit nombre seulement en rapport, en plantation de vivres⁴² »

Le fait remarquable est la présence d'un nombre important de poivriers récemment plantés, cette culture étant très marginale en Guyane à l'époque. On y trouve aussi, comme dans toutes les habitations de cette époque, des girofliers.

5. Les vestiges retrouvés

L'habitation a été découverte le 15 janvier 2008. On y accède en empruntant la piste de Beauséjour puis un ancien chemin qui mène à la crique Koromombo. Un tronc d'arbre posé en son travers permet de rejoindre le sommet d'une petite colline où se trouvent les vestiges de l'ancienne habitation.

5-1 Les bâtiments

Trois édifices avec des soubassements en moellons de roches à ravets⁴³ sont visibles.

- Le premier orienté Nord-Sud dans le sens de sa longueur est sans doute la maison de maître du fait des carreaux de terre cuite retrouvés empilés sur l'un de ses côtés. Légèrement en élévation, il est ceinturé par des pierres. Ses dimensions sont de 15 mètres pour la longueur et de 6 mètres pour la largeur.

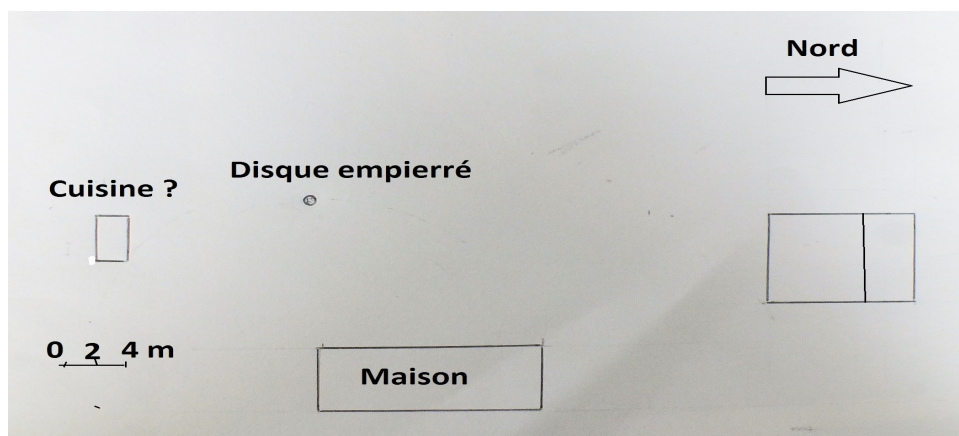
41 AT Guyane, acte notarié du 6 octobre 1834, notaire Brun, 1 Mi 255.

42 AT Guyane, 2E/2-2 année 1837, acte notarié du 24 mai, notaire Voisin.

43 Dénomination ancienne de la cuirasse latéritique.

- Le second, à quelques mètres, pourrait être la cuisine. Il a 4,80 mètres de longueur pour une largeur de 3,50 mètres. Son orientation est Est-Ouest dans le sens de sa longueur. Il est aussi délimité par un entourage de pierres.
- Le troisième, un peu plus éloigné, situé dans la pente de la colline se compose de deux petites terrasses. Les murs mesurent 50 cm de largeur et sont constitués par une double rangées de pierres. Quatre niveaux de pierres forment le mur de soutènement de la terrasse inférieure. Le niveau supérieur du bâtiment est au niveau du sol. Ses dimensions sont de 10,5 mètres pour la longueur (dans le sens de la pente) pour une largeur de 8,5 mètres. Son orientation est similaire à celle du premier bâtiment.

Ces trois bâtiments par leurs orientations correspondent au terrier de 1817.



**Schéma des
bâtiments de
l'habitation**

Il est intéressant de noter cette différence de conception (orientation, situation, épaisseur des murs) entre les deux premiers bâtiments construits sur une surface plane et ce troisième, intentionnellement édifié dans la pente de la colline.

Un peu en retrait de la maison, à 14 mètres, on trouve les vestiges d'un ancien four. Entre la maison et la cuisine, un disque régulier constitué de petites pierres et de briques, d'un diamètre d'environ un mètre, nous interpelle sur son ancienne destination.

Les anciennes cases à esclaves ne sont directement visibles. Néanmoins, on distingue au sol les traces de l'ancien chemin et d'anciennes plate formes dans la pente de la colline. Ces dernières pourraient correspondre aux cases à esclaves dessinées sur le croquis de 1817.



Carreaux de terre cuite empilés de la maison.



Mur de la terrasse inférieure du troisième bâtiment.

5-2 Les vestiges mobiliers

Cette habitation est remarquable par le nombre important (une vingtaine) de bouteilles intactes retrouvées avec des traces de pontil⁴⁴, marques caractéristiques des bouteilles de la fin du XVIII siècle.

D'autres bouteilles aperçues de fabrication plus récente (pas de trace de pontil par exemple) en nombre restreint peuvent correspondre à l'occupation du temps de Geneste.

6. Conclusion

De nombreuses interrogations demeurent sans réponse à propos de l'historique de cette habitation à savoir son origine. Frossard a-t-il construit ou repris une habitation existante ? Comment Julie dite Frossard est elle devenue propriétaire de cette habitation ? Quelle est l'utilité du bâtiment en terrasse ?.... Aucuns vestiges mobiliers de la fin du XIX siècle n'ont été aperçus sur cette habitation ce qui pourrait laisser supposer son abandon après 1840, année de l'accord passé par de Geneste avec ses créanciers.

44 Marque laissée par la canne lors du soufflage manuel de la bouteille.

Habitation à Maréchal (81)

1. Les habitants successifs

Les deux mentions retrouvées pour l'habitant Maréchal sont :

- Son nom sur la carte de Dessingy de 1771 pour une habitation numérotée **81**.
- Sa présence en tant que témoin le 7 janvier 1786 lors du décès d'Eulalie, esclave de Mr Fraisse⁴⁵.

Maréchal ne figure pas dans le recensement de 1772.

Mais on trouve un habitant nommé Joseph Peigné dit Maréchal, sergent, marié en 1755 à la veuve Fournier, propriétaire de l'habitation voisine numérotée 89 sur la carte de Dessingy. C'est sans aucun doute notre habitant sachant que nous retrouvons son nom sur l'inventaire de 1772.

Généalogie FOURNIER

Lazare FOURNIER dit gros la Roze ca 1700 – 29/7/1735 (*Cayenne*) & 6/10/1726 (Cayenne) **Jeanne Petronille** ca 1715 – 2/10/1778

- Jean 6/1/1729 (*Cayenne*) – 12/8/1779 (*Cormonbo, Roura*)
- Françoise 23/3/1731 (*Cayenne*) – 11/1/1732 (*Roura*)
- Petronille 1/11/1733 (*Cayenne*) - ?
- Pierre 20/10/1737 (*Roura*) - ? & 28/11/1786 * (Cayenne) Anne Judith **GUILLOT**
 - Pierre François 31/8/1788 (*Cayenne*) - ?
- Hypolitte ca 1739 – 25/11/1743 (*Roura*)

Jeanne Petronille ca 1715 – 2/10/1778 & 22/1/1755 (Cayenne) Joseph Sébastien **PEIGNE dit Marechal** ca 1721 - ?

- Catherine ca 1746 - ? & 28/1/1760 (Cayenne) Jean François **ARCHAT** dit Crepin
 - Jean François 6/9/1761 (Cayenne) - ?
 - Pierre 10/12/1766 (*Cayenne*) - ?
 - François Hippolyte 27/12/1769 (*Cormonbeau, Roura*) - ?
- Joseph Bernard ca 1754 - 24/7/1766 (*Cayenne*)

* 1786 lors du mariage, maître charpentier, vit à Macouria.

45 Anom, internet, état civil de Roura de 1786.

Inventaire de 1772 de Peigné, sergent invalide :

1 homme, 1 femme, 0 enfant et 4 esclaves

C'est donc une petite habitation sur laquelle semble vivre notre couple.

2. Le terrain



Extrait de la carte de Dessingy de 1771, habitation numérotée 81 à Maréchal

Cette habitation se situe sur une petite colline à proximité de la crique Koromonbo près des habitations à Fournier (89) et Frossard (80).

On pourrait supposer que la veuve Fournier, lors de son mariage avec Maréchal crée une nouvelle habitation sur son terrain. Par ailleurs, l'habitation 89 n'est plus à son nom mais à celui de son fils (*Fournier l'aîné* sur le recensement de 1772).

3. Les bâtiments et les cultures

3-1 Les bâtiments

Christian Lamendin Etude du quartier de Cormonbo – Roura - Guyane
Janvier 2019

Dessingy représente sur sa carte 4 petits bâtiments. C'est le seul document qui nous donne une description sommaire.

3-2 Les cultures

Aucun document n'a été retrouvé à ce sujet.

Aucun vestige n'a été repéré sur le terrain de la colline supposée être celle de l'habitation n°81.

Habitation à Defayolle (82)

1. Les habitants successifs

Au stade de nos recherches, l'histoire de cette habitation remonte à l'année 1759 lorsque François Gallet la vend à Pierre Henri de Villereau, capitaine d'une compagnie de Guyane. Celui ci s'était auparavant marié le 12 mai 1735 à Cayenne avec Marie Dufour.

Ce dernier revend le 8 février 1766 son bien à Charles Lemoine qui, peu de temps après, le 12 novembre 1766, décède. Sa fille Marie, son unique héritière se marie le 21 février 1769 avec Jean Baptiste Marie Vallet de Fayolle qui gère alors l'habitation dite *la petite Hollande*.

De Fayolle décède le 14 janvier 1785 en métropole en laissant une veuve sans ressources.

Diverses interventions écrites tant en France qu'en Guyane s'effectuent afin que le roi puisse payer à la veuve Defayolle le bateau pour rejoindre sa famille en métropole.

Un ordre du 8 décembre 1786 est finalement donné au gouvernement de Guyane pour payer aux frais du roi son passage pour la métropole. Par contre, nous ne savons pas si elle en a bénéficié car en 1809, nous la retrouvons présente lors de l'acte notarié⁴⁶ de vente de son ancienne habitation à Camille dit Béhague, «homme de couleur libre».

En 1826, le terrain devenu inculte est revendu à une société de culture qui existe entre Louis Delpont et Marie Rose Adélaïde dite Jeanneau, « femme de couleur ».

« pour la mise en valeur du terrain dit Fayolle [...] qu'ils ont acheté en commun de Camille dit Behague, homme de couleur ont pour régir leur dite association arrêté les conditions suivantes :⁴⁷ »

Les deux nouveaux acheteurs vivent sur cette nouvelle habitation dite *la Concorde*.

46 AT Guyane, acte notarié du 10 août 1809, notaire Casseneuve, 1 Mi 257.

47 AT Guyane, acte notarié du 1 décembre 1828, notaire Brunot, 1 Mi 256.

« Le dit terrain inculte lors de l'achat mais sur lequel est établi l'habitation dite la Concorde, fruit des travaux communs.⁴⁸ »

Dix années plus tard, Louis Delpont décède. Jules Laurent Sillian, mari de sa fille, devient alors en 1843 l'acquéreur de tous ses terrains dont l'ancien terrain de Fayolle lors de la vente aux enchères organisée pour régler la succession de Louis Delpont.

En 1848, Sillian divise en trois lots égaux ce dernier terrain et vend à Philippe Philibert, maître charpentier de son métier, la parcelle centrale.

Mais un acte notarié du 21 janvier 1852 annule cette vente. En effet, comme on l'a vu, le terrain appartenait pour moitié à Adélaïde dite Jeanneau, fait que Sillian semblait ignoré. Un nouveau partage est alors organisé avec pour Sillian, Philibert et Adélaïde respectivement un tiers du terrain. Mais Adélaïde, peu de temps après, n'est plus d'accord avec ce précédent partage.

Elle saisit la justice et un jugement du 2 avril 1852 annule cette division du terrain. Elle possède dorénavant les deux tiers de l'ancien terrain Fayolle dont elle vend une moitié pour 1000 francs à Philibert. En résumé, on revient au partage initial mais Adélaïde a gagné la somme de 1000 francs.

2. Le terrain

Nous ne possédons pas encore de document sur la concession initiale mais ce terrain est décrit, borné comme suit en 1809 :

« Un terrain situé dans la crique cormonbo quartier d'Oyack communément appelé St Pierre⁴⁹ borné d'un côté par le terrain ci devant Bagot d'autre par le terrain Domingé.⁵⁰ »

En résumé, la rivière Koromombo sert de limite naturelle, la crique Etienne⁵¹ le sépare du terrain de Bagot et l'ancienne habitation à Gachet le ferme dans la profondeur.

48 Ibid.

49 Sans doute le nom de cette crique provient du prénom Pierre, de Pierre de Villereau.

50 AT Guyane, acte notarié du 10 août 1809, notaire Casseneuve, 1 Mi 257.

51 Voir l'étude de l'habitation à Gachet et plus précisément les limites de l'habitation *l'Indépendance*.



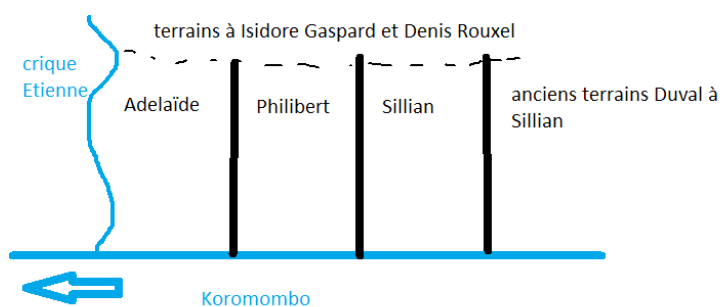
Dessin de la carte de Dessingy de 1771, habitation n° 82 à Defayolle.

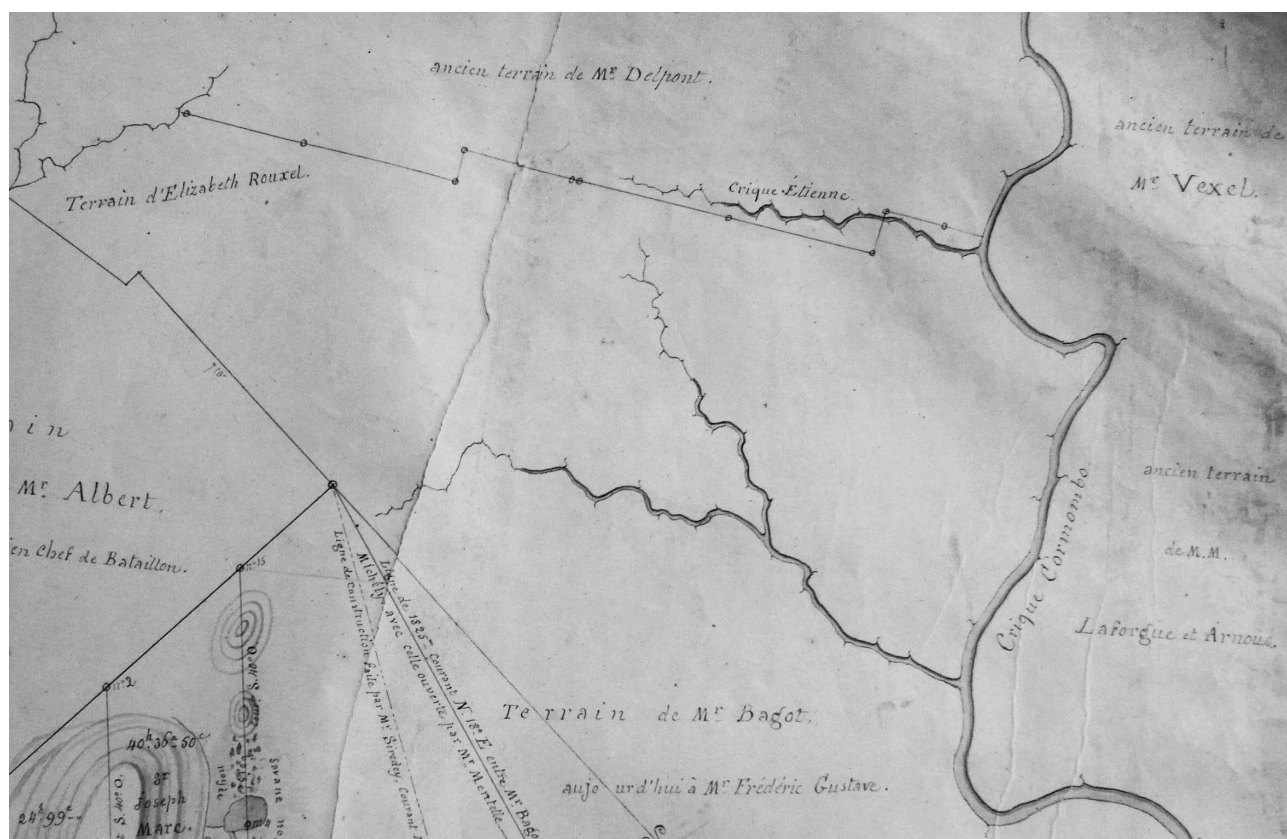
En 1852, les limites se précisent après les ventes et partages successifs.

Le terrain dit de Fayolle fait 1973 m 220 mn (2000 pas) de façade sur la Koromonbo. Il est borné en amont par l'ancien terrain Duval (Sillian actuellement), en aval par le terrain de feu Benoit Remy (ancienne habitation *l'Indépendance*) et dans la profondeur sans que l'on ait de notion de distance par les propriétés d'Isidore Gaspard et Denis Rouxel.

Il est maintenant partagé en trois lots égaux entre Sillian en amont, Adélaïde dite Jeanneau en aval et Philibert au centre. Chacun d'entre eux possède un terrain de 657 mètres de façade sur la Koromonbo.

Schéma de la division du terrain anciennement à de Fayolle en 1852





(Terrier⁵² de 1858 qui montre la limite Nord de l'habitation avec la crique Etienne.)

Étudions maintenant le devenir de chacun de nos trois terrains.

2-1 Terrain de Philippe Philibert

2-1-1 L'habitation Esperance

En 1848, Philippe Philibert, maître charpentier, marié à Anne Asténie achète⁵³ un terrain aux héritiers Delpont sur la Coromonbo. Le prix est de 2000 francs dont 1000 francs en travaux de charpente et 1000 francs payable dans deux ans.

Il y fonde une habitation dite *Esperance* que l'on trouve citée dans l'état civil en 1858.

52 AT Guyane, 3P 8.

53 Archive Territoriale Guyane, acte notarié du 15 septembre 1848, notaire Dechamp, 1 Mi 264.

Philippe Philibert décède à Cayenne en 1871 puis sa femme en 1880, domiciliés tous les deux à Cayenne.

L'occupation semble donc cesser vers 1858 mais Etienne, l'un des fils est dit propriétaire à Roura en 1870 lors de son décès. De quelle habitation s'agit il? Sachant que sur un acte d'état civil de 1858, Philibert Prospert⁵⁴ (71 ans) et Philibert Etienne (23 ans) sont dit co propriétaires d'une habitation dite *Sainte Philibert*. L'habitation aurait donc t'elle changé de nom ?

Généalogie **Philibert**

Philippe **PHILIBERT** ca 1784 - 15/4/1871 (**Cayenne**) & 7/11/1832 (Cayenne) Anne **Astenie** ca 1799 – 17/7/1880 (**Cayenne**)

- Virginie ca 1824 - 22/2/1871 (**Cayenne**)
- Etienne ca 1832 (**Cayenne**) - 5/9/1870 (**Cayenne**) & 5/1/1854 (Cayenne) Marie Thérèse **VALENTIN**
 - Charles Etienne PHILIPPE 20/7/1858 (**Cayenne**) – 4/2/1871 (**Cayenne**)
- Jean Baptiste 1/3/1834 (**Cayenne**) - 29/5/1873 (**Cayenne**) & Claire Hermina **MAGDELEINE** 29/11/1834 - 4/12/1877 (**Cayenne**)
- Marc Jacques 10/3/1839 (**Cayenne**) – 29/10/1840 (**Cayenne**)
- Marie Magdeleine 7/4/1841 (**Cayenne**) - 3/5/1873 (**Cayenne**) & Joseph **BELMONT**
- Joseph Augustin Hippolyte PHILIPPE 14/2/1843 (**Cayenne**) - ? & 18/6/1879 (Cayenne) Reine Anne Marie **PIERROT**

Le 15 mars 1853⁵⁵, il en vend une partie (219 m de façade sur la Koromombo), à Prospert Philibert acquéreur tant en son nom personnel qu'aux noms de son frère Adrien et de son fils François Prospert.

Des productions de café, cacao, roucou et vivres sur une surface de 8 hectares sont recensées sur cette habitation en 1861⁵⁶.

2-1-2 L'habitation *Dieudonné*

54 Serait le frère de Philibert Philippe.

55 AT Guyane, acte notarié du 15 mars 1853, notaire Barthélémy, 1 Mi 248.

56 AT Guyane, Feuille de la Guyane française de 1861, classement des habitations.

On retrouve, selon l'état civil, la famille Prosper(t) sur l'habitation dite *Dieudonné* au Cormonbo entre 1886 et 1893 et le nom de *Dieudonné* est cité dès 1884. Ce sont les petits enfants de Philibert Prosper(t) qui l'occupent comme l'indique la généalogie de la famille ci dessous.

Généalogie PROSPER	
Philibert PROSPER ca 1800 – ? (<i>Espérance</i>) & 6/7/1858 (Roura) Doris SIRDO ca 1801 - ?	
• François PROSPER ca 1820 - 28/10/1873 (<i>Cayenne</i>) & 21/11/1855 (ile de Cayenne)	
Eudoxie TIBERE ca 1837 - 1895 (?)	
◦ Jean Dominique ca 1855 – 14/5/1892 (<i>Dieudonné (Coromonbo)</i>)	
◦ Marie Antonia 18/5/1868 (<i>Cayenne</i>) – 27/1/1893 (<i>Dieudonné (Coromonbo)</i>) & Eugène ACHILLE 13/6/1859 (Roura) - ?	
• Marie Gabriel 20/12/1885 (<i>Dieudonné (Coromonbo)</i> - ?	
Eudoxie TIBERE ca 1837 - 1895 & 7/8/1884 (Roura) Tabou Oussa	

2-2 Terrain de Marie Rose Adélaïde dite Jeanneau

En 1852, lors du partage de l'ancien terrain à Defayolle puis Delpont et Sillan, Adélaïde dite Jeanneau possède un terrain qui fait en surface le double de celui de Sillian suite à la mauvaise qualité des terres.

« la qualité du terrain et la nature supérieure [terrain de Sillian] à la partie qui compose le lot de Dlle Adélaïde où de nombreux nids de fourmis ne permettent que très difficilement de le cultiver.⁵⁷ »

La présence des fourmis ne dissuade pas Noël Serinet, charpentier à Cayenne, d'acheter ce terrain le 23 avril 1852⁵⁸ pour la somme de six cents francs. Il y crée une habitation dite *Saint Paul* sur laquelle on recense 6 hectares de cultures de rocou et de vivres en 1861.

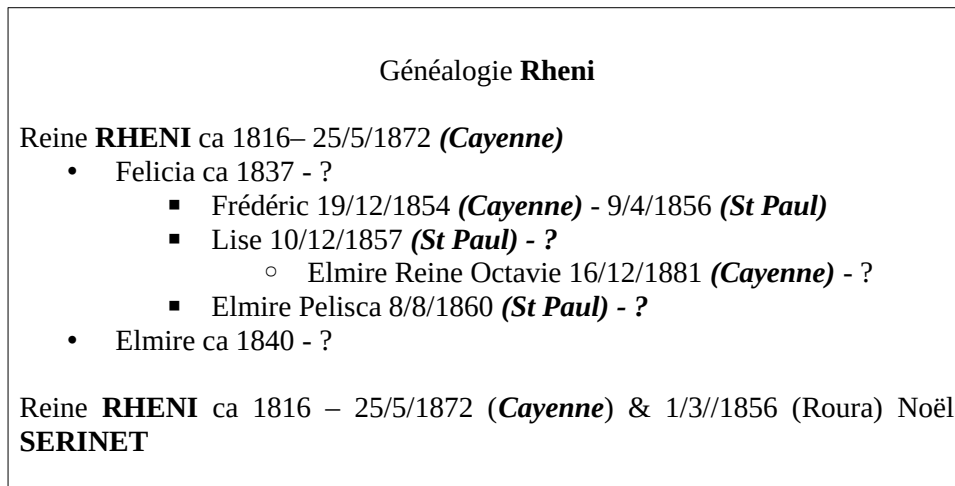
57 Archive Territoriale Guyane, 2E 1/25, acte notarié du 21 janvier 1852, notaire Dechamp.

58 Archive Territoriale Guyane, 2E 1/25, acte notarié du 23 avril 1852, notaire Dechamp.

Lors de la rédaction de son testament en 1867, il déclare habiter en ce lieu et léguer tous ses biens à sa femme Reine Rheni. Celle ci décède le 25 mai 1872 à Cayenne, alors veuve de Noël Serinet.

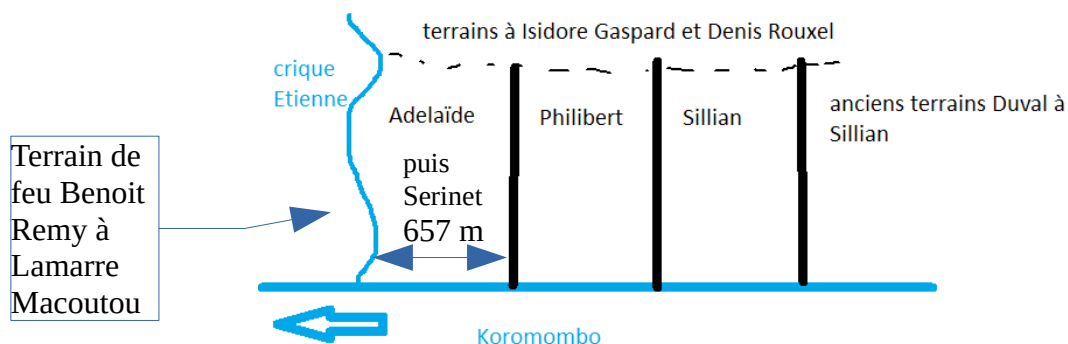
Felicia, la fille de Reine habite l'habitation sur laquelle elle a deux enfants (1857 et 1860). Une autre famille s'installe sur l'habitation, les Robertin. Le père, Macaire, y décède en 1875.

On peut supposer que l'habitation soit abandonnée en 1875 ou un peu après car nous avons une naissance en 1880 sur une habitation *St Paul* mais sans la certitude que ce soit la même habitation.



Le terrain est borné comme suit en 1852.

« Borné d'un côté par la dite rivière [Coromonbo], de l'autre par les propriétés des Sieurs Isidore Gaspard et Denis Rouxel, d'un côté, en amont par celle du sieur Philippe Philibert dit Garrus, en aval, par celle de feu Benoit Remy ⁵⁹»



59 Ibid.

2-3 Terrain de Sillian

Sillian et sa femme par un acte sous seing privé en date du 1 septembre 1852⁶⁰ donnent à Louis Auguste Delpont leur beau frère et frère une partie de ce terrain. Ce dernier possède alors un terrain de 493,350 mètres de façade sur la Koromombo. Un an plus tard, par une nouvelle donation en date du 11 juillet 1853⁶¹, il obtient la totalité du terrain.

Anticipant le premier acte notarié, il vendait le 5 août 1852 à Lindor Altor⁶², nouveau libre de l'habitation *Philadelphie* à Roura, une portion de deux hectares. Puis il vend deux hectares de terrain à Philippe Philibert le 15 juillet 1853⁶³, un hectare supplémentaire à Lindor Altor en 1854⁶⁴ et finalement le reste de son terrain le 8 juin 1868⁶⁵ à ce dernier.

3. Les cultures

Les actes notariés consultés n'ont fourni aucune précision sur les cultures de l'ancienne habitation à Fayolle ou sur celle de *la Concorde*.

Par contre, nous savons que l'habitation initiale a toujours été de taille moyenne, voire petite. Villereau y avait en 1762 «la quantité de seize [?] esclaves travaillant et payant capitation dont plusieurs sont vieux⁶⁶»

De Fayolle possédait quant à lui 34 esclaves en 1772 puis 26 en 1784. A cette dernière date, on le décrit «comme languissant sur une misérable habitation depuis douze ou quinze ans⁶⁷».

Entre cette dernière année et 1809, la veuve Fayolle sans argent, a certainement abandonné toute culture sur cette habitation. Puis Camille dit Béhague, le nouveau propriétaire, la revend sans aucune culture à Delpont associé avec Marie Rose Adélaïde dite Jeanneau. Ceux ci font des travaux en édifiant une nouvelle habitation. Par contre le nombre d'esclaves est très réduit. On a, en 1826, amené par Delpont :

60 AT Guyane, acte notarié du 8 juin 1868, notaire Marck, 1 Mi 290.

61 AT Guyane, acte notarié du 15 mars 1853, notaire Barthélémy, 1 Mi 248.

62 En réalité, dans les premiers actes de vente, les notaires ont confondu les noms d'Hector et d'Altor.

63 AT Guyane, acte notarié du 15 juillet 1853, notaire Barthélémy, 1 Mi 248.

64 AT Guyane, acte notarié du 8 juin 1868, notaire Marck, 1 Mi 290.

65 Ibid.

66 AT Guyane, 1 Mi 21, C14/25 f°225, 30 juin 1762.

67 Anom, internet, personnel ancien, série E, Fayole, p.695.

«Le nègre Fantaisie, âgé de vingt ans faible, maladif, prisé mille francs, de la négresse Victorine, négresse âgée de vingt trois ans prisée mille huit cent francs et la négresse Azenaïde âgée de treize à quatorze ans prisée mille six cent francs.[...] La mise à Adélaïde se composait des négresses de premier travail Marie Anne et Elisabeth, âgées la première de dix sept, la seconde de vingt ans prisées chacune deux mille deux cent francs.⁶⁸»

A cette époque, la terre n'a pas de valeur. Pour ce terrain acheté 3700 francs, le prix de deux esclaves est de 4400 francs soit plus que le prix du terrain !

On ne sait ce qu'il ait advenu de cette société et si elle a réellement cultivé une terre que les propriétaires précédents n'ont jamais pu faire fructifier.

4. Les vestiges retrouvés

Quatre sites bien distincts ont été retrouvés.

- Un site découvert le 13 avril 2008 en bordure de la crique Koromombo sur une colline, au niveau de l'embouchure d'un petit ruisseau où la carte de Dessingy mentionnait « dégrad ».
- Un site trouvé en avril 2016 en contrebas de ce premier.
- Un site, découvert en 2008, localisé en bordure de la Koromonbo, en aval du second, à l'emplacement d'un ancien campement militaire.
- Un dernier site repéré en mai 2016 situé sur le haut de la colline du troisième site.

4-1 L'habitation à Defayolle sur la colline

Elle se compose :

- D'une terrasse aménagée, délimitée par deux murets en moellons de cuirasse latéritique dont les longueurs respectives sont 20 mètres et 18 mètres
- D'un ancien four
- De plusieurs alignements de pierres à proximité de cette terrasse.

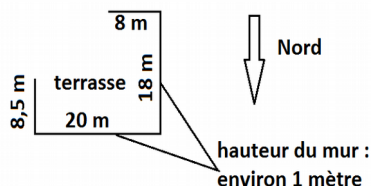


Schéma de la terrasse de l'habitation à Defayolle

68 AT Guyane, acte notarié du 1 décembre 1828, notaire Brunot, 1 Mi 256.

Quelques tessons de vaisselle en faïence de type Rouen, une demi tasse à café en faïence blanchâtre, des fragments de verre bleu et un goulot de bouteille ancienne ont été trouvés.

La nature des vestiges mobiliers est en cohérence avec cette occupation du XVIII^{ème} siècle.

Légèrement en contrebas à une trentaine de mètres, deux immenses toucas⁶⁹ (noyer du Brésil) datant sans doute de l'occupation de ce site continuent toujours à fructifier.



Fruit du touca dans lequel se trouvent des graines comestibles

4-2 L'habitation *Espérance* ou *Dieudonné* en contrebas, près de la crique

Sur la rive gauche du ruisseau, une immense touffe de bambous signale le site.

A environ 80 mètres de ceux-ci, au Sud, on trouve une terrasse construite dans le flanc de la colline de 7 mètres de longueur délimitée par un muret en moellons de cuirasse latéritique d'une hauteur de 0,4 mètre.

Mobiliers retrouvés :

- De nombreuses bouteilles en verre dont une ½ bouteille d'absinthe (Pernod fils), une bouteille cassée d' «Amer Picon Philippeville », une bouteille de « Quinquina des Princes »
- Des tessons de vaisselle dont un avec la marque « opaque de Lunéville ».
- Un alignement de bouteilles aux goulots enfoncés en terre délimitant un espace de forme ovoïde en contrebas du muret à une distance de 4-5 mètres.

69 *Bertholletia excelsa* est le nom scientifique du touca ou noyer du Brésil.

- Une chaudière en fonte avec des tenons reposant sur des pierres près de la crique Koromonbo, utilisée sans doute pour le rocou.
- Un dépôt de bouteilles sur la rive creusée de la Koromonbo, indice sans doute la présence d'un ancien dégrad.

A proximité de la chaudière, des petits canaux encore visibles divisent le sol en parcelles régulières.

En remontant sur 200 mètres la Koromonbo, au niveau d'une petite crique, d'anciens travaux d'orpillage sont visibles et se signalent par des déblais de blocs de quartz.

4-3 Le site de l'ancien campement de l'armée

Sur la rive droite de la Koromonbo, au bas d'une colline, sur un espace anciennement déboisé par l'armée, des vestiges mobiliers du XIX^{ème} siècle ont été retrouvés.

Ils se composent de :

- Perles blanches trouées
- Tuyaux de pipes en terre cuite blanche cassés
- Un bol cassé en faïence marqué «Vieillard» et des tessons de poterie en terre cuite vernissée.

4-4 Le site en hauteur de la colline du campement militaire

Sa description est rédigée dans l'étude de l'habitation à Desroses.